

Jata : pour tout membre BN

Mururoa le 24/09/81 (pm)

Peut être plus PAPEZICK (CCHS)

Bonjour à tous !

Depuis mon passage au B.N ~~dès~~ au début de l'année je n'
me suis guère manifesté. C'est vrai. Cela ne veut pas dire que je ^{donne} à
le problème que j'avais évoqué avec DANTIN (havail en poste
des permanents retribués en 54h au lieu de 60h, malgré décession ^{COMET} co-
peut être il en souvenait-il ? s'est donc résolu. supplément : la hu
a appliqué comme consigne : pas de permanent en poste (c'est ^{vrai} depuis ^{prob}
depuis décembre 81). C'était une façon élégante de résoudre le
problème.

Ceci est le passé lointain (je veille).

Pour le passé récent depuis le 10 mai par exemple : voici le
bilan de ce que j'ai essayé de faire et les faits :

- Vu de l'AG et HERNU à MURU -

- 1) Vers le 31 juillet vu de pendant une tempête sur le bagnon d'au
tion notable de la situation radiologique mais surtout prise en
compte réelle des faits par la hiérarchie (pourquoi a ce mon
dà et pas avant?). En effet le 11 mars nous avions ^{en} ^{déjà}
une autre forte dépression qui ~~pas~~ sans modifier qualitativement
le problème - en quantitatif l'avait posé de façon pressante. La
réaction en Mars de la hiérarchie, avec quelque hésitation ayant ^{été}
la prise en compte (un bédouin de certaines zones) mais la note

sur elle être je lui donnais 12/20. par contre fin juillet la note serait montée à 15/20 (bon élève). Je veux dire par là que si maintenant au niveau des mesures de terrain le nécessaire est fait et correctement à mon avis les conclusions que l'on peut en tirer peuvent émerger. Il n'est impossible de vous en dire plus pour quelques raison que vous imaginez facilement. Les connaissances que j'ai consulté uniquement du fait que je suis au labo du SPS à N'DJAMENA et connais les mesures - puisque j'en fais un nombre certain

Par contre je suis en désaccord complet avec la hiérarchie car l'information objective de l'ensemble du personnel est nulle: uniquement des interdictions ("les baigneurs ont malheureusement disparu en zone vie alors que le problème n'est pas du tout l'eau du lagon"). Quand je dis information objective j'entend par là que la hiérarchie a voulu explicitement nous faire cautionner deux notes d'information alors que je ne connais pas officiellement (comme représentant CHS) sur quelles mesures et constatations elles reposent.. Je ne peux donc cautionner les conclusions.

Ne pouvant pas obtenir ces informations techniques (on nous a opposé le S.D. or je suis habilité, ça ne tient pas la route, aujourd'hui on m'a opposé que c'est une directive du Ministre (HÉRNU) qui suite à sa visite a donné des instructions strictes alors que les militaires ayant classé dès le départ (environ mars) la situation radiologique en SD le CEA avait réuni à repasser en CONF/DEF, Hernu l'ayant à nouveau renis SD plus + des instructions occultes.

Voilà ou on en est. Ce n'est pas admirable la seule solution légale possible est que vous BN contactez vos interlocuteurs

habituels (A.G minimum pas le DAM ou alors comme invité au plus haut si nécessaire pour décaisser ce manque ^{inform}).
tions vrai (c'est le manque qui est vrai). Je vais très bien en réunion du style de celle que nous avions en au neige avec ^{l'AG} l'Automne 79 après l'accident de Juillet ici. Je suis ^{désormais} ^{decid} connaissant la situation réelle pour y participer à vous de le seul problème pratique étant la place d'avion pour la France il faut que la convocation redescende de haut à la ^{Direction de} Direction des essais. Le climat psychologique actuel est le même que qui reçait à MURU fin 79 (suite à ce que j'ai vu que ^{Hernu} c'est lamentable., je suis déçu (un peu) de l'attitude de H d'autant que j'espérais plus. Voici quelques éléments à vous juger.

2) Toujours reste A.G. Hernu.

Quelques jours avant cette réunion le D.E. (deuxième essai) nous a convoqué pour une réunion d'information (non formelle, il est louable mais pas d'^{plus} info que l'habitude.). J'ai demandé en qui en intersyndicale nous demandions une entrevue à l'A.G. Ministre : Réponse : on va réfléchir. Une semaine plus tard j'ai donc par écrit (texte joint) demander celle ci faire bonne mesure aussi au HERNU (texte joint) :-

Résultat des courses :

avec l'AG. pendant 90 mn il y a eu un dialogue (contre AG, HC, DAM, DE, chef UPS (le moins) sur la Sécurité en général à MURU. plus précisément :

* Aucune suggestion de Montlhery dans ce sens.

Sécurité : vagues (artificielles de grande amplitude \rightarrow (voissances) naturelles " " " " (tsunami))

assurances nous a été donné que pour juillet 82 serait fini :

- côté océan une digue de 4 m (400 cm) de haut et de 6,5 Km protégeant zone vie installations techniques.

Mon avis : ayant déjà de nombreuses plateformes à +4 m dans la zone vie cela me paraît raisonnable au delà personne ne sait faire -

- côté lagon. même une digue hauteur 2,5 m longueur x 4 Km. -

Mon avis : c'est correct. l'AG nous a assuré avoir prévenu le ministère que faute de ces digues le déroulement des essais actuels serait à révoir. Il a du être entendu car côté océan le plus préoccupant à mon avis, les travaux vont bon train.

je l'ai entretenu aussi de la situation Radiologique : il était bien ennuié mais peut-être de bonne volonté (de toute façon toute action à son niveau ne nous arrive pas tout de suite) pour l'instant le résultat est nul puisque le DE n'a pas reçu autorisation de nous communiquer quoi que ce soit

Avec le MuniSTE : comme il n'avait pas répondu à ma demande j'ai décidé d'assister (exceptionnellement au repas à quel j'étais convié comme représentant du personnel). Dès le début, ~~pendant~~ pensant que peut il n'avait pas reçu ma demande et ayant apporté une photocopie je lui ai tendue. Sa réaction a été très vive, le

(5)

et monté il voulait quitter la table. (tu imagines le silence dans la salle) finalement il s'est calmé et j'ai compris alors qu'il avait cru tomber dans un guet-bouc aperçu (son terme) tendu par 8 amis (en réalité un seul les autres ne disaient rien, c'est une habitude) au milieu et tout devant 200 militaires environ et qu'il allait perdre la face. Après 10 minutes cela s'est arrangé et il m'a dit qu'il ne pouvait me recevoir puisque il n'était pas mon ministre (c'est vrai) mais qu'il voulait bien évoquer nos problèmes (c'est bien). Je passe le détail le domino ci joint qu'il m'a demandé d'établir et de lui transmettre à son secrétariat particulier au ministère je l'ai redigé seul et l'envoyé je vous le joins. Encouragé le 11 Aout je n'ai pas de nouvelle avec vous des relations qui vous permettraient de savoir si il est arrivé car j'ai du l'envoyer par la voie officielle certains éléments étaient classés c'est pourquoi pour votre exemplaire je les ai retracés. A l'heure actuelle étant peut être observé plus attentivement que de coutume je ne veux pas commettre d'imprudence (Vaulley m'excuser des coquilles).

fui de la visite du ministre (n'a été pas des effets)

- Re situation Radiologique à MURU.

En désespoir de cause nous avons envoyé au D.E en intersyndicale et CUDÉ (j'ai redigé le texte) la lettre ci jointe en date du 26 Aout. Lui est elle parvenue ? Je l'ignore et le suppose -

Voilà pour les informations générales je suis à votre disposition pour complément possible éventuel -

Eté j'ai l'impression qu'il existe un problème interne à la section CFDT / ESSAIS.

Depuis les dernières élections de DP je ne suis pas arrivé (d'après JP Subrenat qui est arrivé à MURU). ni COMET, ni CHS titulaires au supplément. → Il a toujours été entendu que nous faisions toujours une représentation assez équilibrée METRO PAC ou de préférence PAC les problèmes de sécurité se posant ici (Voir situation actuelle et passée). Je n'ai pas été avertie ni de changement d'optique de la Section (il paraît maintenant que les Pb sont à Montlhéry ??). ni reçu la liste par le Secrétaire de Section des DP, COMET, CHS titulaires au supplément. Je trouve le procédé un peu cavalier. Peut-être comme arbitre pourriez-vous régler ce problème s'il existe. De façon que les choses soient claires j'envoie un exemplaire de cette lettre (pas pour le dossier Herme) au Secrétaire de la Section (Cantennan) pour porter à connaissance de tous nos camarades. J'estime avoir fait ma part (si modeste soit elle) par rapport à la votation au BN, mais j'estime la ~~part~~^{qu'elle est bon} être négligeable dans le cadre de la Section ESSAIS.
 Si ce n'est pas le cas j'entend qu'on me le dise et qu'on s'en explique (je donne un exemplaire à JP Subrenat qui est ici).

Pouvez-vous accuser réception de ma lettre, tant au moins que je sois certain qu'elle est arrivée à bon port.